CONNAITRE LA RC ET L'ASSURANCE DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA191	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1070,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/06/2025 au 04/06/2025
- Du 11/09/2025 au 11/09/2025

OBJECTIFS

- Expliquer et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels
- Prévenir les risques de responsabilité civile encourus par les professionnels du tourisme

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :
Le formateur présente les spécificités légales et jurisprudentielles de l'assurance des professionnels du tourisme.

Formateur(s) :
Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Responsabilité et assurance des professionnels du tourisme
1. Chiffres-clé,
2. Variété des acteurs,
3. Réglementation publique du tourisme : Eventail et évolution des normes
B.Voyagistes et agents de voyages
1. Opérateurs de forfaits touristiques
2. Opérateurs de services de voyage et prestations liées
C. Autres prestataires
1. Hôteliers-restaurateurs
2. Organisateurs d'activités de loisirs
3. Associations de chasse

Validation des acquis :
- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :
Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs et régleurs de sinistres responsabilité civile
Gestionnaires de sinistres défense pénale et recours
Gestionnaires de sinistres protection juridique
Agents généraux, Courtiers, Chargés de clientèle

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1070,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 19/10/2025 à 14:20